*Préambule :*

**Cadre de mémoire technique**

**T24\_4103\_ACBC AO DIAG IMMO AMIANTE ET PLOMB HCL, GCS et GHT**

*Les prestataires doivent indiquer, selon les items figurant au règlement de consultation, les dispositions qu'elles comptent adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges*

***Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document.***

*Toute déclaration devra être justifiée pour être appréciée et prise en compte.*

*Si l’entrepreneur le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints et listés à la fin du présent document.*

*Il est rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le prestataire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.*

*Les dispositions proposées par le candidat et figurant au présent mémoire technique seront rendues contractuelles pour celles qui ne remettent pas en cause directement ou indirectement le cahier des charges.*

# Candidat

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’entreprise candidate** |  |
| **Rédacteur du mémoire technique (nom et fonction dans l’entreprise)** |  |

# Organisation et méthodologie

* Rôle et expérience du chargé d’affaire (CV et références)
* Description d’une mission de répérage amiante et plomb avant travaux en milieu occupé et en activité, incluant notamment :
  + les protocoles de prélèvements non émissifs ;
  + les protocoles de rebouchage.
* Méthode opérationnelle de mise en conformité réglementaire puis de mise à jour des DTA.

# Gestion des données

* Présentation de la plateforme de gestion externalisée et d’échange des documents,
* Exemple(s) de rapports de répérage avant travaux,
* Exemple(s) de DTA (et non un repérage constitutif en vue d’un DTA),
* Exemple(s) de tableau de suivi des actions réalisées dans le cadre du marché.